

**CHÔMAGE ACCIDENTEL OU TECHNIQUE
INVOLONTAIRE**
RELEVÉ - ANNEXE

Adresse postale: B.P. 289 - L-4003 Esch-sur-Alzette
Contact Center: 247-88000 Fax: 40 59 88

EXT_SME-cho_acc_tech_releve_Fiche no1_2015/08/10_Page 1/1_A

Entreprise:
.....
.....

Mois de chômage:

Relevé des montants à la charge de l'État

DÉCOMPTE:

nom et prénom du travailleur, date de naissance, sexe ;

re (résident) ou fr (frontalier), nationalité ;

nombre global des heures perdues ;

heures à la charge de l'État x 80% du salaire horaire brut du travailleur = dépenses à la charge de l'État

Exemple :

01	Nom et Prénom	Matricule	H	RE	L	80,0	64 h x 80%	x 12,3945	=	634,60	€
----	---------------	-----------	---	----	---	------	------------	-----------	---	--------	---

Au total: €

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir qu'à d'autres fins que le traitement du chômage accidentel ou technique involontaire. Conformément aux termes de la prédite législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti